



Ecole de Conduite Jean Jaurès

PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation est proposée sous le format de l'alternance théorique/pratique. La fréquence des séances recommandée pour chaque parcours est d'au moins 2,5 séances par semaine en moyenne.

PARCOURS THÉORIQUE

Les cours théoriques, portant sur des thématiques spécifiques, se déroulent collectivement, dans les locaux de l'établissement, et sont dispensés en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement et disponibles en ligne. En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme.

PARCOURS PRATIQUE

Les cours pratiques se déroulent individuellement dans un véhicule de l'établissement et sont dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Le véhicule peut être à boîte de vitesse manuelle ou automatique et il est équipé de double-commande.

Les horaires sont fixés notamment en fonction de vos disponibilités et des objectifs pédagogiques recherchés.

Les séances sont organisées en fonction de vos progrès de manière à ce que le niveau de difficulté de chaque séance soit adapté à vos besoins pour optimiser votre progression. Vous serez notamment amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Un voyage école et/ou un cours pratique collectif peut vous être proposé... En quoi cela consiste ?

Cela permet de partir en groupe de deux ou trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une période de deux heures minimum (quatre heures minimum pour le voyage école).

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces cours permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.



De l'écoute pédagogique vous sera proposée... En quoi consiste l'écoute pédagogique ?
Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.